

## Finances 2023 :

### **COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 ET BUDGETS 2023**

Lors des Conseils municipaux du 7 janvier et 27 mars 2023, les budgets 2023 de la Commune (budget principal, budget photovoltaïque et budget réseau de chaleur bois) et les comptes administratifs 2022 ont été présentés et votés à l'unanimité.

#### **Comptes administratifs 2022**

Les recettes fiscales de fonctionnement ont augmenté de 3.34 %. Ceci est principalement dû aux nouveaux logements sur la Commune (ZAC du Grand Clos et Impasse des Rochettes). Les dotations de l'État et la dotation de compensation de Grand Chambéry sont restées stables sur 2022. Les dépenses de fonctionnement sur 2022 ont augmenté du fait de l'installation de l'école maternelle dans des locaux provisoires. En parallèle, des recettes supplémentaires, correspondant au remboursement par l'assurance de certaines charges, ont été perçues sur 2022. La progression de la masse salariale est liée à la revalorisation du point d'indice et du régime indemnitaire sur 2022. En 2022, les dépenses d'investissement réalisées ou engagées se sont montées à 5609000 € (hors réseau de chaleur). Les plus importantes réalisations sont la reconstruction de l'école maternelle, le toit et le sol du gymnase, la nouvelle voirie, le presbytère, les travaux sur l'éclairage public et l'enfouissement des réseaux, et les études de différents projets d'investissement de la Commune dont la crèche.

#### **Budget principal 2023 + budget supplémentaire**

Pour 2023, le Conseil municipal a approuvé le maintien des taux d'imposition: Taxe d'Habitation: 10.06 % Taxe Foncière : 29,38 % Taxe Foncière non bâti: 56,77 % Le montant des nouvelles opérations d'investissement budgétisées en 2023 est de 2865000 € auxquelles il faut ajouter 2981000 € de dépenses 2022 à payer sur 2023 soit au total 5,8 millions d'euros. Les dépenses d'investissements concerneront essentiellement la rénovation du centre de loisirs « Les Mouettes », la restructuration de la crèche « Les Petits Mickey » et la 2ème phase de l'aménagement du clos Gaillard. Ont été également pris en compte des études et dépenses pour prévoir le démarrage de certains projets 2024 tel que la rénovation de la maison médicale. En conclusion de cette présentation budgétaire, l'Adjointe aux Finances a rappelé que la situation financière de la Commune reste saine, avec de nombreuses subventions attribuées par différents financeurs et d'autres en attente de décision. Le budget principal ne nécessitera peut-être pas de recours à l'emprunt malgré le niveau d'investissement élevé, sachant que tous les projets inscrits au budget n'engendreront pas de dépenses réelles pour la totalité sur l'exercice 2023 et certaines dépenses dues à des sinistres seront compensées par un remboursement d'assurance. La commune aura également recours à un Prêt à taux zéro pour certains projets.

DEPENSES K€		RECETTES K€	
Charges à caractère général	989	Atténuations de charges	50
Charges de personnel	1321	Produits de services	222
		Impôts et taxes	1819
		Dotations, subventions, participations	619
Atténuation de produits	31	Autres produits de gestion courante	97
Autres charges courantes	341	Produits financiers	9
Charges financières - exceptionnelles - dépenses imprévues - Amortissements	118	Produits exceptionnels	0
Résultat de clôture = auto financement	16	Résultats reportés	0
	<b>2816</b>		<b>2816</b>

Etudes - Travaux	5879	Affectation du résultat de clôture 2022	16
		FCTVA + taxes d'aménagement	431
		Excédent fonctionnement capitalisé	2947
		Subventions	1587
		Emprunts	454
		Cession d'actif	550
		Remboursement sinistre + participations	786
Déficit d'investissement reporté	1802	Créances en cours	800
Dépenses imprévues - Divers - opérations d'ordre	20	Divers + opérations d'ordre	130
<b>INVESTISSEMENT Dépenses</b>	<b>7701</b>	<b>INVESTISSEMENT Recettes</b>	<b>7701</b>